



« CONSTRUIRE DU “**NOUS**” PLUTÔT QUE DU “**JE**” »



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
ALÈS AGGLOMÉRATION





« CONSTRUIRE DU “ NOUS ” PLUTÔT QUE DU “ JE ” »



QUI SOMMES-NOUS ?

Le conseil de développement exerce trois grandes missions, qui sont inscrites dans la loi :

- Contribuer à l'élaboration, à la révision, au suivi et à l'évaluation du projet de territoire.
- Émettre un avis sur les documents de prospective et de planification.
- Contribuer à la conception et à l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

“
FORCE DE PROPOSITION,
LABORATOIRE D'IDÉE, RÔLE D'ÉCLAIREUR ET D'ALERTE
”

“
ESPACE DE DIALOGUE,
D'EXPRESSION LIBRE
ET ARGUMENTÉE
ENTRE ACTEURS
DIVERS SUR DES
QUESTIONS D'INTÉRÊT
COMMUN
”

“
ANIMATEUR
DU DÉBAT
PUBLIC
TERRITORIAL
”

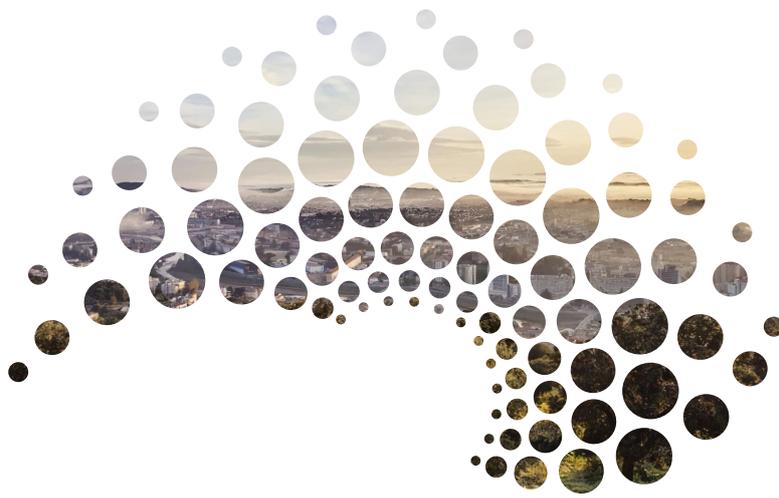
“
ESPACE D'ÉCOUTE
ET DE VEILLE
POUR SAISIR LES
ÉVOLUTIONS
SOCIÉTALES ET
LES DYNAMIQUES
CITOYENNES
”

“
MAILLON DE
LA FORMATION
À LA CITOYENNETÉ
”

Le Conseil de Développement d'Alès Agglomération est une instance de démocratie participative au niveau intercommunal.

Il a pour vocation de favoriser le dialogue et la concertation entre la collectivité, les citoyens et les acteurs du territoire d'Alès Agglomération.

C'est un lieu de débat, de participation et de dialogue, de réflexion prospective et transversale, d'expertise qui contribue à l'enrichissement des politiques publiques locales.



Le Conseil de développement instaure une dynamique de réflexion pour le futur du territoire. L'expertise du quotidien de ses membres (usagers et citoyens, non élus, et acteurs en mouvement), est mise à contribution pour traiter à la fois des préoccupations immédiates et se projeter dans le futur.

“

**« Préparer l'avenir
et non le subir »**

Attaché à un principe d'intelligence collective, le Conseil de développement est un collectif de travail dépassant les expressions individuelles ou catégorielles.

”

“

**« Construire du "nous"
plutôt que du "je" »**

Lieu de confiance et de respect mutuel, il veille à l'expression des points de vue en recherchant le consensus, avec le croisement d'expressions d'acteurs divers.

”

UNE VOLONTÉ DES ÉLUS

Le 16 décembre 2020, à l'initiative de son Président, M. Christophe Rivenq, le Conseil de Communauté d'Alès Agglomération adopte à l'unanimité la création et la composition du Conseil de Développement d'Alès Agglomération.

Loi d'orientation n°99-533 du 25 juin 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire

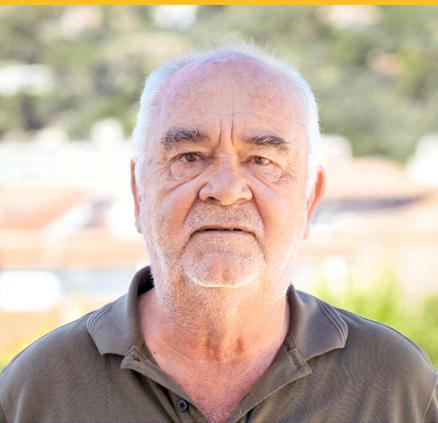
loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales

loi 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République notamment l'article 88

loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, notamment l'article 80).

LE BUREAU DU CODEV D'ALÈS AGGLOMÉRATION

EST COMPOSÉ D'UN PRÉSIDENT, D'UNE VICE-PRÉSIDENTE, D'UN SECRÉTAIRE
ET D'UN TRÉSORIER, REPRÉSENTANTS DE CHAQUE COLLÈGE.



»»» LE PRÉSIDENT

Michel D'Ozenay est ingénieur agricole militant de la filière bio, fondateur et dirigeant de SENFAS depuis 1987 sur la communauté du Grand Alès. Président et précurseur du premier syndicat de transformateurs bios - Nature et Progrès, Vice-président et administrateur de l'interprofession Synabio au niveau national, nommé expert du Conseil des Agréments et Contrôles à l'institut national de l'Origine et de la Qualité, il a été élevé au grade de Chevalier du Mérite Agricole, décoré par Madame Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, en 2019.

Aujourd'hui président du CODEV d'Alès Agglomération, il contribue aux projets de vie du territoire d'Alès Agglomération, par voie de concertation et de proposition, pleinement impliqué dans une démarche de démocratie participative.

Il est président de jury à l'IMT Mines d'Alès, école d'ingénieur.

M. D'Ozenay est nommé au bureau du parlement de la montagne de la région Occitanie - Massif Pyrénéen et Massif Central.

“

*« Je suis honoré. Je vais œuvrer pour ce territoire
qui m'a accueilli en 2000. J'ai des idées,
mais j'attends aussi les vôtres.
Ce comité ne peut vivre que
si tout le monde s'investit ».*

”



»»» VICE-PRÉSIDENTE

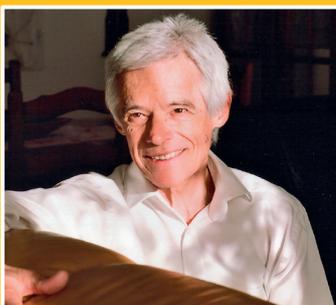
Françoise Demateïs, médecin de Santé Publique, a été responsable du service de santé d'Alès Agglomération pendant de longues années et a largement contribué au développement de l'association Réséda - association pour la coordination des réseaux de santé du bassin alésien, située au sein de la Maison de la Santé, à Alès. Depuis sa retraite, elle est co-présidente de cette association et continue ainsi d'accompagner les professionnels de santé impliqués dans le travail partenarial sur le territoire. Elle est nommée à la vice-présidence du Codev depuis le mois de mai 2023.

LES MEMBRES DU BUREAU



»»» LE TRÉSORIER

Serge Forté est reconnu dans le domaine de la rénovation énergétique à Alès et ses environs. En tant que responsable de CEVENNES CONFORT, une entreprise avec une longue histoire dans la région, il met l'accent sur les solutions vertes pour les maisons, les entreprises et les institutions locales. Avec son bagage en comptabilité et finance, il gère les finances de son entreprise et participe au développement de divers projets locaux. En dehors de CEVENNES CONFORT, Serge Forté siège au conseil d'administration de SYNA-SAV, où il représente les grands noms du secteur de la maintenance. En tant que membre du Codev d'Alès Agglomération, il contribue à promouvoir le développement économique local. Récemment, il a même rejoint le bureau de cette organisation, montrant ainsi son engagement envers Alès et ses environs. En résumé, Serge Forté incarne l'esprit d'entreprise et l'engagement communautaire, en promouvant le développement durable et la prospérité de sa région.



»»» LE SECRÉTAIRE

André Moulin est ingénieur diplômé de l'École des Mines d'Alès. Il est retraité de la fonction publique de l'État / Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Son dernier poste : Secrétaire Général de l'École des Mines d'Alès pendant 12 années. Depuis 7 ans il s'est investi dans la défense des consommateurs au sein de l'association UFC-Que Choisir d'Alès dont il est le président depuis 2020. Membre du Codev d'Alès Agglomération dès sa création en 2022 et de son Bureau début 2024, il est préoccupé par la société de demain.



LES MEMBRES DU BUREAU

»»» **Brigitte Billault** est pianiste, retraitée de la direction du Conservatoire d'Alès Agglomération, aujourd'hui investie dans des projets de création en tant que directrice artistique de l'orchestre Alès Sinfonia et membre fondatrice de l'ensemble Tango Nuevo et du duo Acanthe. Déjà membre du Codev d'Alès Agglomération, elle s'investit au sein du bureau depuis le mois de mai 2023.



»»» **Frédérique Coudeyre** est directrice de l'association Faire, qui met en place un chantier d'insertion dédié au retour à l'emploi et à l'accompagnement socio professionnel des demandeurs d'emploi. Ce chantier comporte 2 filières : une orientée vers la restauration de patrimoine bâti et l'entretien d'espaces verts et une vers le textile : upcycling, développement durable et recyclage. Les ateliers et chantiers d'utilité sociale sur les territoires d'Alès Agglomération et de la Communauté de Cèze Cévennes ont reçu le Prix de l'inspiration en Economie Sociale et Solidaire - ESS en 2021 et ont été finalistes à Alès Audace en 2020. Déjà membre du Codev d'AA, elle s'investit au sein du bureau depuis le mois de mai 2023.

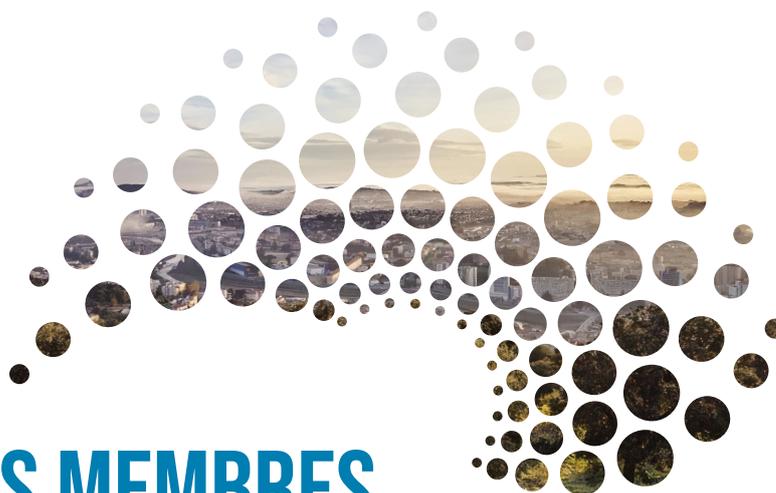


L'ÉLU RÉFÉRENT

»»» **Alain BENSACKOUN**, juriste de Droit public, a été le Directeur Général de la Mairie et de l'Agglomération d'Alès de 1980 à 2013. Décoré de l'Ordre des Palmes Académiques, c'est un homme de culture. Il a la responsabilité au sein de l'Académie Cévenole de l'organisation du Cabri d'Or et du Cabri Jeunes. Il a enseigné le Droit public et la sociologie des organisations dans de nombreuses facultés en France. Il est adjoint au Maire d'Alès et conseiller communautaire d'Alès Agglomération.

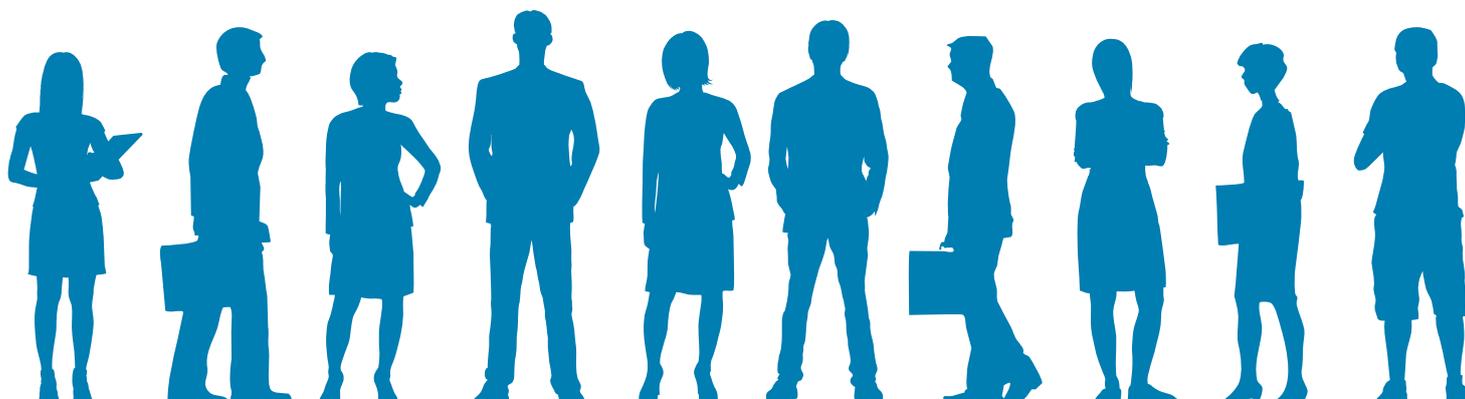


LES MEMBRES



112 MEMBRES – 5 COLLÈGES

Le Conseil de Développement d'Alès Agglomération est une assemblée composée de 112 membres bénévoles, représentant des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire.



LES 112 MEMBRES, QUI AURONT UNE MISSION CONSULTATIVE AUPRÈS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN RENDANT DES AVIS ET DES CONTRIBUTIONS, SONT RÉPARTIS DANS CINQ COLLÈGES :

Collège 1 – Acteurs économiques, organisations professionnelles et syndicales.

Collège 2 – Organisations publiques et assimilées, dans le domaine de l'enseignement, de la culture, de l'aménagement du territoire, de l'environnement.

Collège 3 – Vie associative.

Collège 4 – Citoyens volontaires.

Collège 5 – Personnes qualifiées.

LE FONCTIONNEMENT



LES ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

- Le Conseil de Développement d'Alès Agglomération se réunit une fois par an, à minima, lors de l'Assemblée plénière.
- C'est l'occasion, pour son Président, de soumettre l'ordre du jour, pour avis, au Président de la Communauté d'Alès Agglomération.
- Le président de la Communauté Alès Agglomération propose des thèmes pour les futurs Ateliers de réflexion.
- L'Assemblée Plénière désigne les membres qui siègent dans les Ateliers de réflexion qu'elle organise.



LES ATELIERS DE RÉFLEXION

- Une fois les thèmes des Ateliers de réflexion déterminés, les membres inscrits établissent un rapport sur les thèmes qui ont été abordés.
- Le rendu des Ateliers de réflexion finalisé est soumis au bureau du Codev AA et un rapport est rendu au Président de la Communauté d'Alès Agglomération.
- Les Ateliers peuvent s'appuyer sur les conseils d'experts pour affiner leurs réflexions.



LES SAISINES ET AUTO-SAISINES

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT INSCRIT
DANS SON PROGRAMME DE TRAVAIL LES SAISINES
DU PRÉSIDENT D'ALÈS AGGLOMÉRATION.
CES SAISINES ÉCRITES PRÉCISENT
LES ATTENTES DES ÉLUS,
COMPLÉMENTAIRES AUX APPROCHES TECHNIQUES DES
SERVICES ET DES EXPERTS, EN RÉFLEXION OU DÉBAT
DANS LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES





« CONSTRUIRE DU “ NOUS ” PLUTÔT QUE DU “ JE ” »



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
ALÈS AGGLOMÉRATION



»»» **CONTACT PERRINE BUSQUET**

Assistante du Conseil de Développement d'Alès Agglomération
Direction générale - Alès Agglomération - www.ales.fr
tél : 04 66 56 42 20
perrine.busquet@alesagglo.fr
Bâtiment Atôme - 2, rue Michelet - 30100 Alès